

BUREAU VERITAS
Certification



SARL KOREBAM

Attestation de capacité n° 417586

Délivrée en application de l'article R.543-99 du code de l'environnement

Conformément à l'article R.543-99 du code de l'environnement, l'organisme BUREAU VERITAS CERTIFICATION agréé par décision ministérielle en date du 29 août 2008 référencée DEVP0819156A, atteste que l'opérateur SARL KOREBAM dont l'établissement KOREBAM - SAINTE CLOTILDE de numéro SIRET : 42136226000034, dispose des capacités nécessaires pour effectuer les activités

-Catégorie V : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service et récupération des fluides des systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R.311-1 du code de la route

L'attestation de capacité est valide à partir du 09 novembre 2009, jusqu'au 08 novembre 2014. Elle pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R.543-104 du code de l'environnement. Sa validité peut être vérifiée en consultant le site Internet : www.bureauveritas.fr/fluidesfrigorigenes

Date : 09 novembre 2009

Etienne Casal - Directeur Général

Bureau en charge de l'attestation de capacité :

Bureau Veritas Certification

BP 69 – Bat. C – 5 chemin du Jubin – 69574 DARDILLY Cedex

